

Planification de l'immigration 2024-2027

ENJEUX ET PRIORITÉS DE LA CHAMBRE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE QUÉBEC

MÉMOIRE

Août 2023

Cette page est volontairement laissée blanche

Sommaire des recommandations

Rehausser les seuils pour tenir compte des besoins de l'économie du Québec

La CCIQ recommande au gouvernement de cibler l'accueil d'un minimum de 60 000 nouveaux arrivants par année dès 2024 et de prévoir la possibilité de réviser ce seuil en fonction des besoins du marché du travail et de la capacité d'accueil du Québec. Le gouvernement devrait également s'engager à intégrer à sa planification annuelle une base de faits permettant à tous les acteurs, dont le milieu des affaires, de suivre l'adéquation entre l'immigration, les besoins du marché du travail et la capacité d'accueil.

Exclure les admissions au Programme de l'expérience québécoise, volet « Diplômés du Québec » des seuils

La CCIQ recommande au gouvernement de retenir l'option B de son scénario 1 concernant les seuils, soit d'admettre en continu les personnes qui déposent une demande de résidence permanente à la suite de l'obtention d'un Certificat de sélection du Québec du PEQ volet « Diplômés du Québec ».

Accroître la part de l'immigration économique

La CCIQ recommande au gouvernement d'adopter le principe proposé dans le cadre de son scénario 1, soit que toute augmentation des seuils soit entièrement dédiée à l'immigration économique.

Augmenter les efforts pour attirer et retenir les immigrants à Québec

La CCIQ recommande au gouvernement la mise en place de mesures spécifiques pour assurer une augmentation de la part d'immigrants choisissant Québec comme destination et leur rétention.

Améliorer le soutien aux entreprises et mieux faire connaître l'aide déjà existante

La CCIQ recommande au gouvernement de déployer davantage de ressources humaines et financières afin d'informer et de soutenir les entreprises de la région de Québec relativement aux défis que peuvent représenter l'accueil et l'intégration et la rétention des personnes immigrantes en milieu de travail.

Poursuivre et élargir le traitement simplifié du Programme des travailleurs étrangers temporaires

La CCIQ recommande au gouvernement de s'assurer du renouvellement de l'entente du 4 août 2021 avec le gouvernement fédéral avant son échéance au 31 décembre 2023. Le gouvernement devrait également exiger un élargissement des professions et de la limite de travailleurs par lieu de travail en fonction des besoins du marché du travail. Finalement, le gouvernement pourrait prévoir des assouplissements supplémentaires relativement à la dispense d'EIMT pour les professions qui ne sont pas admissibles au traitement simplifié.

Simplifier et accélérer les processus d'immigration

La CCIQ recommande au gouvernement de s'engager davantage à réduire les délais administratifs et la complexité de certains processus et programmes d'immigration, dont ceux en lien avec l'immigration économique. Reconnaissant qu'il s'agit d'une responsabilité partagée entre les deux paliers de gouvernement et qu'une part importante des délais est de responsabilité fédérale, la CCIQ s'attend à une collaboration accrue entre les deux instances responsables.

Table des matières

Listes des graphiques et tableaux	5
Liste des définitions et des acronymes	6
Préface	7
Mise en contexte	8
L'immigration : une priorité pour le développement économique de la région	9
Notre vision économique 2035	9
Les enjeux de main-d'œuvre demeurent la principale préoccupation des gens d'affaires de la région	10
Bilan et perspectives pour la Capitale-Nationale	11
Un ralentissement relatif de la croissance économique	11
Un marché de l'emploi dynamique contraint par la réalité démographique et la rareté de main-d'œuvre	12
Anticipation des besoins en main-d'œuvre	14
Une récente augmentation de l'immigration qui doit se poursuivre	15
Des avantages à l'immigration	17
Nos recommandations	19
1. Rehausser les seuils pour tenir compte des besoins de l'économie du Québec	19
2. Exclure les admissions au Programme de l'expérience québécoise, volet « Diplômés du Québec » des seuils	19
3. Accroître la part de l'immigration économique	20
4. Augmenter les efforts pour attirer et retenir des immigrants à Québec	21
5. Améliorer le soutien aux entreprises et mieux faire connaître l'aide déjà existante	23
6. Poursuivre et élargir le traitement simplifié du Programme des travailleurs étrangers temporaires	23
7. Simplifier et accélérer les processus d'immigration	24
Bibliographie	26

Listes des graphiques et tableaux

Graphique 1 : Impacts de la pénurie	10
Graphique 2 : Mesures pour faire face à la pénurie	10
Graphique 3 : Évolution du PIB réel	11
Graphique 4 : Croissance du PIB réel	11
Graphique 5 : Postes vacants et chômage.....	12
Graphique 6 : Disponibilité de la main-d'œuvre	12
Graphique 7 : Croissance de la population par groupe d'âge	13
Graphique 8 : Productivité du travail	13
Graphique 9 : Évolution du solde de migration internationale.....	15
Graphique 10 : Nombre et part de l'immigration active dans la population et l'emploi	16
Graphique 11 : Part des immigrants économiques dans l'immigration permanente.....	20
Graphique 12 : Répartition des immigrants selon la région projetée de destination.....	21

Tableau 1 : Répartition des professions selon leur diagnostic	14
Tableau 2 : Taux de rétention des immigrants	17
Tableau 3 : Parcours typique d'un immigrant du Programme régulier des travailleurs qualifiés	24

Liste des définitions et des acronymes

Terme	Définition
CBdC	Conférence Board du Canada
CCIQ	Chambre de commerce et d'industrie de Québec
EIMT	Étude d'impact sur le marché du travail
IDQ	Institut du Québec
Indice de disponibilité de la main-d'œuvre	Indicateur utilisé pour indiquer le nombre de chômeurs disponibles pour pourvoir un poste vacant
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
Région métropolitaine de recensement (RMR)	Territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un noyau. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants.
Taux net de migration internationale	Indicateur utilisé par l'Institut de la statistique du Québec pour mesurer la contribution de la migration internationale à l'accroissement démographique des régions par tranche de 1 000 habitants.
Taux de croissance annuel composé (TCAC)	Taux de croissance indiquant, pour une période de plus d'un exercice, la variation annuelle comme si la croissance avait été constante tout au long de la période.
ZEM	Zone économique métropolitaine, soit la zone géographique utilisée par Léger dans le cadre de son sondage sur les priorités de développement de la région de Québec. Inclut notamment les principales municipalités de la Rive-Nord et de la Rive-Sud.

Préface

En tant qu'organisme d'influence de la scène économique, la Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ) se devait de déposer le mémoire actuel afin de faire connaître la situation de la Capitale-Nationale et ses préoccupations, ainsi que pour faire valoir le point de vue des gens d'affaires que la CCIQ représente en matière d'immigration. Ce mémoire permet à notre organisation de prendre position sur l'un des défis majeurs mis en évidence par notre Vision 2035, surtout en regard de la diminution continue de la population active.

La pénurie de main-d'œuvre affecte nos entreprises depuis des années et cette problématique, destinée à perdurer pour une période encore indéterminée, représente de fait l'un des trois thèmes regroupant les enjeux économiques identifiés dans notre Vision 2035. L'immigration est vue comme l'une des solutions à cet enjeu et celle-ci fait partie des éléments incontournables nécessaires à la réussite de Québec. L'arrivée de nouveaux travailleurs de l'étranger est ainsi l'un des éléments clés pour le soutien du dynamisme économique de la région.

Les recommandations de la CCIQ se résume à sept points :

- 1- Rehausser les seuils pour tenir compte des besoins de l'économie du Québec;
- 2- Exclure les admissions au Programme de l'expérience québécoise, volet « Diplômés du Québec » des seuils;
- 3- Accroître la part de l'immigration économique;
- 4- Augmenter les efforts pour attirer et retenir les immigrants à Québec;
- 5- Améliorer le soutien aux entreprises et mieux faire connaître l'aide existante;
- 6- Poursuivre et élargir le traitement simplifié du Programme des travailleurs étrangers temporaires;
- 7- Simplifier et accélérer les processus d'immigration.

La communauté d'affaires de Québec espère que le gouvernement tiendra compte de ces recommandations lors de l'élaboration de ses orientations en matière d'immigration québécoise pour les années 2024 à 2027.



Steve Lavoie
Président et chef de la direction
Chambre de commerce et d'industrie de Québec

Mise en contexte

Le 30 mai dernier, la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a déposé les propositions d'orientations gouvernementales qui établissent le niveau et la composition de l'immigration québécoise pour les années 2024 à 2027. Ces orientations feront l'objet d'une consultation publique par la Commission des relations avec les citoyens. Parmi les propositions mises de l'avant par le gouvernement, il est notamment suggéré d'augmenter la part de l'immigration économique, favoriser l'intégration sur le marché du travail des personnes issues de toutes les catégories d'immigration et d'augmenter graduellement les cibles pour atteindre 60 000 admissions en 2027¹.

La Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ) profite de cette consultation publique pour transmettre ses préoccupations et propositions à la ministre relativement aux enjeux touchant l'économie de la Capitale et sa région. Cette consultation revêt une grande importance et il apparaît essentiel d'élaborer une planification de l'immigration dûment réfléchie, basée sur les faits, les signaux du marché du travail et les besoins de l'économie de la grande région de Québec.

Regroupant plus de 4 200 membres, la CCIQ est un leader incontournable de la communauté d'affaires qui rassemble, mobilise et influence positivement l'ensemble de l'écosystème afin de contribuer au développement et à la prospérité économique de la région de Capitale-Nationale. Plus important regroupement de gens d'affaires de l'Est du Québec, elle est la voix privilégiée de la communauté d'affaires de Québec et l'interlocuteur principal du milieu économique régional.

Les enjeux et les recommandations présentés dans ce mémoire s'appuient d'abord et avant tout sur les préoccupations soulevées par les membres de la communauté d'affaires de Québec, que nous nous faisons un devoir de consulter et de sonder sur une base régulière. Le 22 juin dernier, nous diffusons d'ailleurs les résultats d'un sondage mené auprès de 721 professionnels, gestionnaires et dirigeants d'entreprises de la région de Québec. Sans surprise, le sondage démontre que la principale priorité demeure la recherche de solutions à la rareté de main-d'œuvre.

Nos recommandations découlent également de la réalisation d'un exercice d'analyse des données statistiques les plus récentes et de la littérature nous ayant permis de dresser un bilan et d'établir des perspectives régionales. À ce titre, les récents chiffres d'emplois pour la région de la Capitale-Nationale montrent un marché de l'emploi tendu dans lequel de nombreux postes demeurent vacants malgré des efforts soutenus pour attirer des travailleurs qualifiés. Le maintien du *statu quo* ne permettra malheureusement pas de combler les besoins régionaux actuels et futurs.

Dans ce contexte, il est primordial que le gouvernement, les acteurs du marché du travail et les entreprises de la région travaillent de concert afin de mettre en place des initiatives qui permettront de hausser la disponibilité et la rétention de la main-d'œuvre immigrante dans la région de la Capitale-Nationale.

¹ Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Consultation publique 2023 : La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027, 2023

L'immigration : une priorité pour le développement économique de la région

Notre vision économique 2035

En mars 2022, nous présentions notre Vision 2035 pour la région de la Capitale-Nationale². Cette vision a pour objectif de répondre aux principaux enjeux économiques de la région de manière à favoriser le développement et le rayonnement des acteurs qui composent la communauté d'affaires de Québec. Les travaux réalisés ont permis de mettre en relief les enjeux sur lesquels nous devons travailler afin de soutenir le développement économique de notre région. Ceux-ci ont été regroupés sous trois grands thèmes :

- **Main-d'œuvre** : L'attractivité et la disponibilité de la main-d'œuvre sont un véritable enjeu à Québec. Les tensions sur le marché de l'emploi demeureront si la région n'est pas en mesure d'accroître son bassin de main-d'œuvre. Le marché de l'emploi est en changement constant. Il est ainsi primordial d'arrimer les compétences avec les besoins du marché.
- **Mobilité** : La mobilité des personnes et le transport de marchandises sont deux défis à Québec. L'offre en transport en commun dans la région de Québec est concentrée dans les quartiers centraux et peine à répondre à la demande lors des périodes à fort achalandage tandis que les quartiers en périphérie composent avec une offre limitée favorisant le recours à l'automobile. Par ailleurs, la région gagnerait à désenclaver sa structure routière afin de maximiser le transport de marchandises et l'utilisation de ses infrastructures logistiques.
- **Entrepreneuriat et innovation** : L'internationalisation des entreprises et l'accès aux marchés extérieurs sont un enjeu pour les entreprises de la région. Outre cette composante, la fiscalité des entreprises et la disponibilité des espaces industriels peuvent également être des freins pour les entreprises de Québec qui sont en pleine croissance. De plus, un plus grand maillage entre les entreprises et les chercheurs permettrait d'augmenter le nombre de brevets et soutenir l'innovation.

Ces trois thèmes guident nos interventions et nous permettent de concentrer nos interventions et d'œuvrer d'un effort commun pour le développement économique de notre région. Comme réponse aux enjeux, la Vision identifie les trois axes d'actions suivants :

- **Déployer les atouts de Québec** : Renverser les tendances démographiques pour une main-d'œuvre dynamique à Québec et mettre en place des initiatives structurantes afin d'attirer une nouvelle main-d'œuvre, qu'elle soit interrégionale ou internationale.
- **Grandir par l'innovation et l'entrepreneuriat** : Mettre en place un environnement compétitif pour les entreprises de Québec, en reliant les milieux d'affaires et ceux de la recherche.

- **Développer une mobilité moderne** : Assumer un leadership quant au transport des personnes et des marchandises et soutenir le développement de nos entreprises d'ici en veillant à doter Québec d'un réseau de transport moderne et efficace. Québec est la seule ville canadienne de plus de 500 000 habitants à ne pas compter sur un réseau structurant de transport collectif.

Ce mémoire permet à la CCIQ de prendre position sur des solutions potentielles à l'un des défis majeurs mis en évidence par la Vision 2035. Nous constatons une diminution continue de la population active, et il n'y a pas d'indication que cette tendance se renversera prochainement.

² Chambre de commerce et d'industrie de Québec, 2022

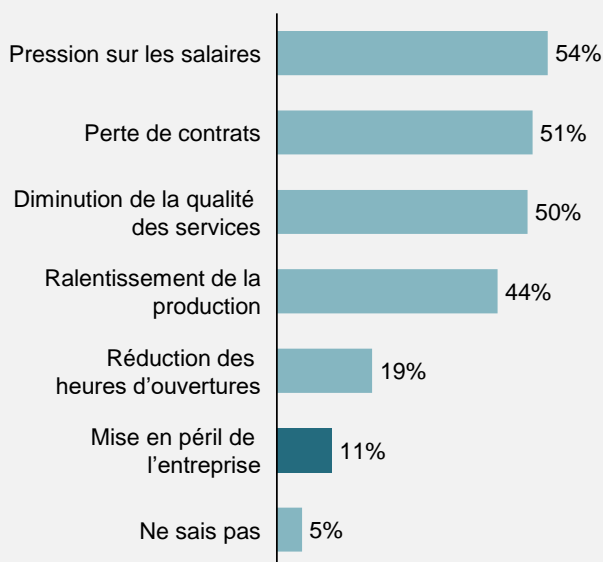
Les enjeux de main-d'œuvre demeurent la principale préoccupation des gens d'affaires de la région

Le 22 juin dernier, la CCIQ a publié les résultats d'un sondage Léger³ commandé conjointement avec la Ville de Québec et la Jeune Chambre de commerce de Québec. Effectuée auprès de la communauté d'affaires de Québec, la consultation a permis de rejoindre plus de 700 professionnels, gestionnaires et dirigeants d'entreprise, qui ont été sondés sur les priorités de développement de la zone économique métropolitaine (ZEM) de Québec. Leurs réponses viennent confirmer plusieurs éléments énoncés dans la Vision 2035, dont le fait que la pénurie de main-d'œuvre demeure la principale préoccupation pour 66 % des professionnels de la région.

Selon eux, cette pénurie exerce une pression sur les salaires, la capacité à répondre à la demande, la qualité des services et la production. Les répondants rapportent également que la pénurie de main-d'œuvre engendre une hausse des salaires et cause la perte de contrats. De manière plus inquiétante, 11 % des répondants affirment que cette situation met leur entreprise en danger.

Graphique 1 : Impacts de la pénurie

ZEM de Québec, en %

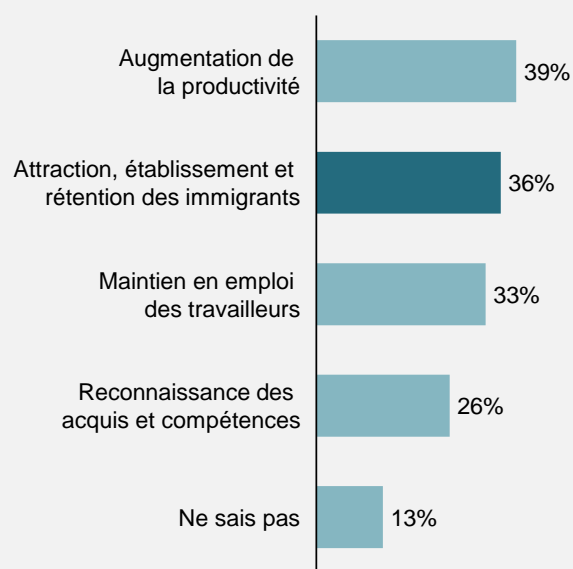


Source : Léger, 2023

Face à la rareté de main-d'œuvre, les entrepreneurs et dirigeants d'entreprises mentionnent vouloir renforcer leur compétitivité en misant principalement sur deux axes stratégiques, soit l'augmentation de la productivité et l'attraction de nouveaux bassins de travailleurs. Un apport plus important de l'immigration, des personnes retraitées et des jeunes débutant leurs carrières est également souhaité.

Graphique 2 : Mesures pour faire face à la pénurie

ZEM de Québec, en %



Source : Léger, 2023

³ Léger, *Priorités de développement pour la zone économique métropolitaine, Sondage exclusif auprès des gens d'affaires de la région de Québec, 2023*

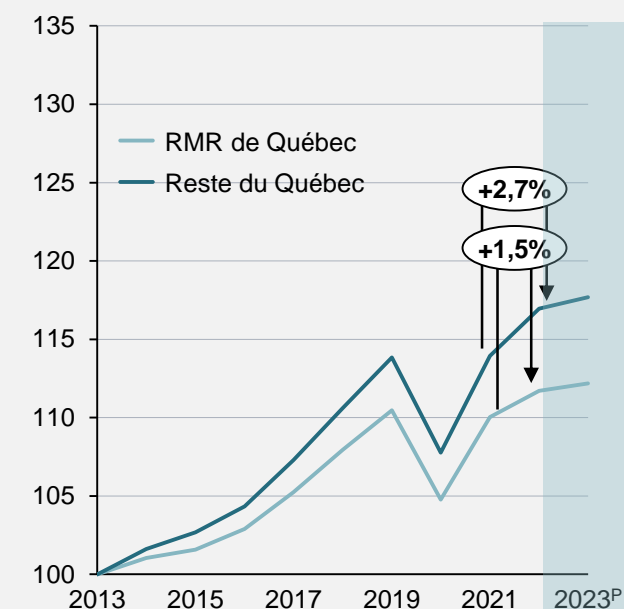
Bilan et perspectives pour la Capitale-Nationale

Québec et sa région ont trôné plusieurs années en tête des palmarès quant à sa performance économique. On a fait l'éloge de son dynamisme économique alors que « la RMR de Québec a été la seule région en importance au Canada à connaître une croissance continue pendant près d'un quart de siècle⁴. » Il y a toutefois un risque que cette situation soit en train de s'essouffler.

Un ralentissement de la croissance qui rattrape la région

Après une augmentation de 5,0 % en 2021, le niveau d'activité économique, mesuré par le produit intérieur réel, a augmenté de 1,5 % en 2022 dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec. Cette augmentation est en phase avec la tendance des 10 dernières années qui est de 1,7 % par an en moyenne. Pour 2023, le Conference Board du Canada (CBdC) prévoit une hausse de 0,4 %.

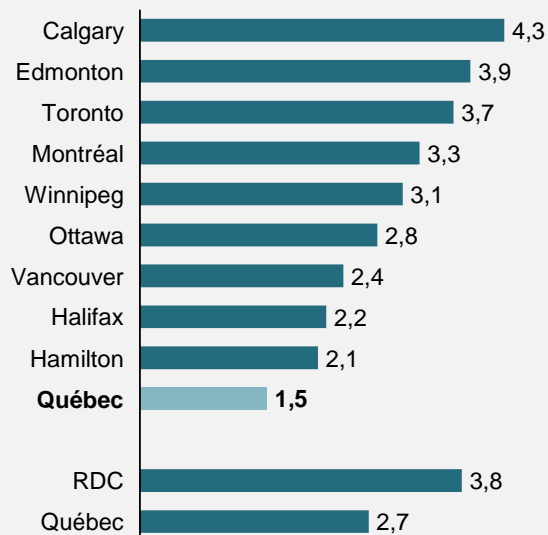
Graphique 3 : Évolution du PIB réel
RMR de Québec, 2011-2023, en base 100 (2011=100)



P : Préviation
Source : Conference Board du Canada, 2023

Bien que l'économie de Québec ait retrouvé son niveau pré-pandémique, il est important de relever qu'elle est celle ayant enregistré la plus faible croissance parmi les principales RMR canadiennes en 2022. Même en comparant avec des RMR de taille similaire, comme Halifax ou Hamilton, cet écart de croissance, bien que moindre, est observable. Ceci peut s'expliquer en partie par la structure de l'économie de Québec qui est fortement liée aux secteurs de l'assurance et de la finance et des administrations publiques qui ont connu une croissance plus limitée, mais également par la rareté de main-d'œuvre qui limite le potentiel de croissance des entreprises.

Graphique 4 : Croissance du PIB réel
Québec et Canada, 2022 par rapport à 2021, en %



Source : Conference board du Canada, 2023

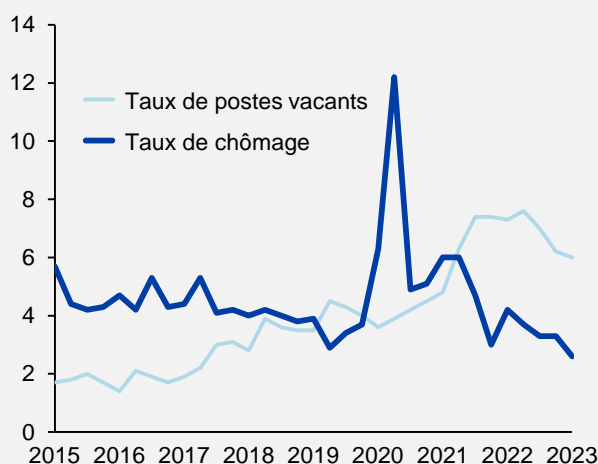
⁴ Ville de Québec, Bilan des réalisations 2008-2021

Un marché de l'emploi dynamique contraint par la réalité démographique et la rareté de main-d'œuvre

Depuis plusieurs années, à l'exception de la période pandémique, le taux de chômage a connu une baisse constante à Québec, atteignant même un niveau record de 2,6 % au premier trimestre 2023. Parallèlement, le taux de postes vacants a augmenté durant cette même période. Dans ce contexte, l'indice de disponibilité de la main-d'œuvre a diminué, passant de plus de trois chômeurs pour un poste vacant en 2015 à moins d'un demi-chômeur par poste vacant au premier trimestre 2023. Ainsi, sans considérer les compétences ni l'expérience, il n'y a pas suffisamment de chômeurs pour combler les postes disponibles.

Graphique 5 : Postes vacants et chômage

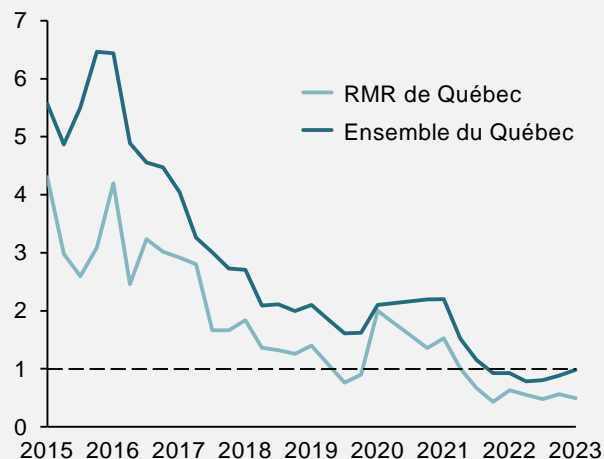
Capitale-Nationale, 2015-2023, en %



Source : Institut de la statistique du Québec, *Caractéristique du marché du travail*, 2023

Graphique 6 : Disponibilité de la main-d'œuvre

Capitale-Nationale et Québec, 2015-2023, en %

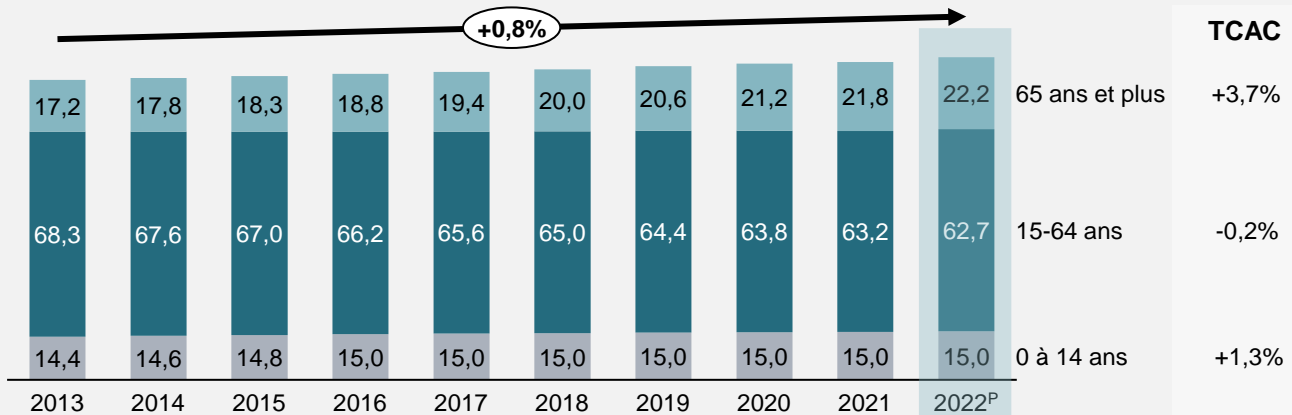


Source : Statistique Canada, *Postes vacants, employés salariés, taux de postes vacants et moyenne du salaire offert*, 2023

De plus, le phénomène du vieillissement de la population, observable dans l'ensemble des pays occidentaux, frappe particulièrement la région de Québec. Entre 2015 et 2022, la croissance annuelle moyenne de la population a été de 0,8 %, mais la part des 15 à 64 ans a connu une constante diminution, passant de 68,3 % à 62,7 %. En effet, le nombre d'individus composant cette tranche d'âge a diminué annuellement de -0,2 % en moyenne sur la période. Simultanément, le nombre d'individus de 65 ans et plus a connu une augmentation annuelle moyenne de 3,7 % et représente désormais 22,2 % de la population, contre 18,3 % en 2015.

Graphique 7 : Croissance de la population par groupe d'âge

RMR de Québec, en pourcentage de la population totale, TCAC (%)



P : Préviation

Source : Institut de la statistique du Québec, Population et structure par âge et sexe, 2023

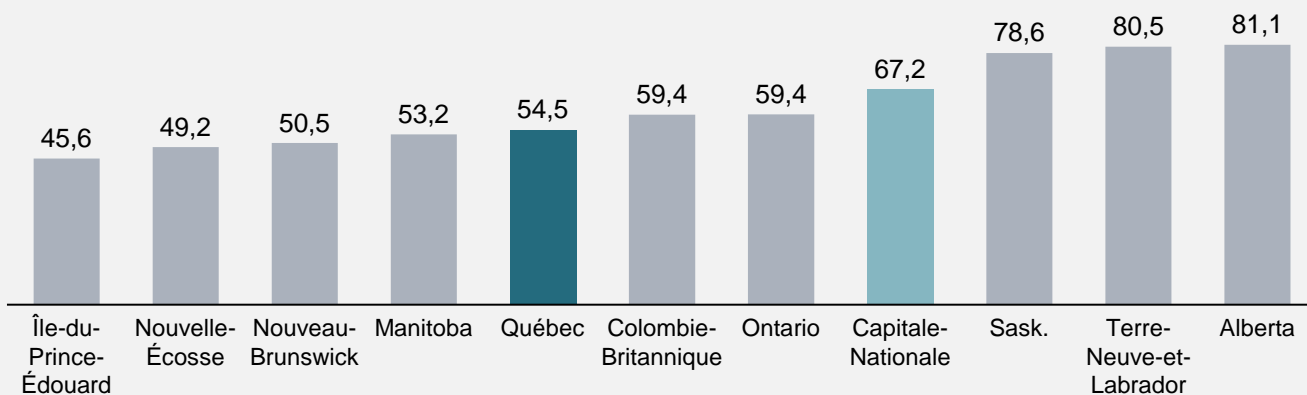
Cette situation démographique génère des tensions significatives sur le marché du travail alors que de nombreuses entreprises de la région font face à des défis considérables en matière de recrutement et de rétention des employés. Comme montré précédemment, de nombreux postes demeurent vacants, et ce, malgré des efforts soutenus qui sont faits pour attirer des travailleurs qualifiés.

Cette réalité nuit à la croissance économique de la région, alors que les entreprises doivent miser uniquement sur l'augmentation de la productivité pour croître. Bien qu'essentielle, l'augmentation de la productivité est confrontée à certains effets de seuil et à des limites technologiques et de disponibilités de capitaux. À la grandeur du Canada, le Québec se démarque peu en termes de productivité du travail, contrairement à la Capitale-Nationale qui surpasse la moyenne de productivité des provinces. Les différences provinciales sont principalement dues à une différence dans la structure sectorielle, certaines provinces étant surpondérées dans les secteurs à forte productivité, notamment l'exploitation pétrolière.

On constate ainsi que les entreprises de Québec ne font pas mal sur les dimensions qui les concernent, sur leurs facteurs internes.

Graphique 8 : Productivité du travail

Québec et provinces, 2021 et Capitale-Nationale, 2020, en \$ de 2012 par heures travaillées



Note : Les données présentées ne tiennent pas compte de la parité des pouvoirs d'achats, ce qui désavantage le Québec

Source : Statistique Canada, 2022

Anticipation des besoins en main-d'œuvre

Sans la mise en place de mesures importantes, le phénomène de rareté de main-d'œuvre n'est pas près de se résorber au Québec et dans la Capitale-Nationale.

Ensemble du Québec

Sur la période 2021-2025, plus d'un million d'emplois devront être pourvus au Québec selon les prévisions du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)⁵. Un peu moins de 60 % de ces emplois seront liés au remplacement de personnes qui auront quitté le marché du travail alors que 40 % résulteront de la demande provenant de l'activité économique⁶.

Le MESS prévoit que la nouvelle offre de main-d'œuvre proviendra à 38 % des jeunes actuellement aux études et à 19 % des personnes immigrantes qui s'établiront au Québec au cours des années à venir. Des gains sont également prévus grâce à une hausse anticipée du taux d'activité des personnes âgées de 15 à 64 ans et des personnes âgées de 65 ans et plus⁷.

En 2025, il est prévu que tout près de 50 % des emplois au Québec seront hautement qualifiés, c'est-à-dire qu'ils exigeront minimalement un diplôme d'études collégiales. Leur proportion par rapport à l'ensemble des emplois passera 48,4 % en 2020 à 49,7 % en 2025. Le nombre d'emplois qualifiés devrait également augmenter, mais plus faiblement. Enfin, les emplois peu qualifiés devraient continuer d'augmenter jusqu'en 2025, mais commencer à diminuer par la suite.

Capitale-Nationale

Selon ces mêmes prévisions, il devrait y avoir 92 400 postes à pourvoir dans la région de la Capitale-Nationale, dont 55 % découlant de départs à la retraite. Les besoins de main-d'œuvre demeureront donc importants au cours des prochaines années. À titre comparatif, l'institut de la statistique du Québec (ISQ) prévoyait un accroissement régional total d'un peu moins de 35 000 individus entre 2021 et 2025⁸.

Le très faible taux de chômage et la relative stagnation de la population en âge de travailler sont autant de raisons qui contribueront à long terme au maintien de la rareté de main-d'œuvre, notamment dans les secteurs stratégiques les plus touchés comme la santé, l'éducation, les services de garde éducatifs, la construction, le génie et les technologies de l'information.

L'analyse régionale de l'état d'équilibre du marché du travail établit des diagnostics portant sur les besoins de main-d'œuvre pour 325 professions. Le nombre de professions en déficit ou en léger déficit représente près de 57 % des professions recensées, en hausse par rapport à la précédente mise à jour. Pour plusieurs métiers et professions, la main-d'œuvre projetée sera insuffisante pour répondre aux besoins prévus. Ces métiers et professions offriront d'excellentes perspectives d'emploi pour les personnes disposant des compétences requises ou qui les acquerront au cours de la période couverte.

Tableau 1 : Répartition des professions selon leur diagnostic

Région administrative, horizon 2025, en nombre de professions

Région	Déficit	Léger déficit	Équilibre	Surplus	TOTAL
Capitale-Nationale	31	153	129	12	325

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2022

⁵ Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Recueil de statistiques sur l'immigration au Québec, 2023

⁶ Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2022

⁷ Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction régionale de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, 2022

⁸ Institut de la statistique du Québec, Projections de population – Régions administrative et régions métropolitaines (RMR), 2022

Une récente augmentation de l'immigration qui doit se poursuivre

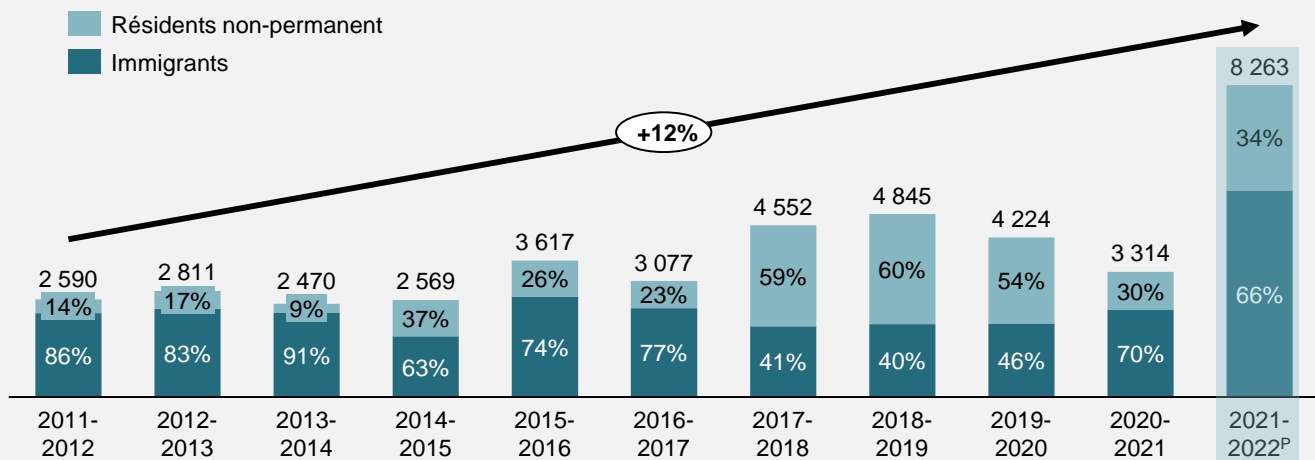
En 2021, on recensait près de 55 000 immigrants de tout âge dans la RMR de Québec, soit 6,7 % de la population. Il s'agit d'une progression notable depuis 20 ans alors qu'en 2001 la part de l'immigration représentait 3,5 %⁹.

En estimant le solde migratoire international pour la RMR de Québec de 2021-2022, nous constatons une importante hausse. Cette dernière s'explique notamment par un effet de rattrapage suivant la période pandémique, mais aussi par une tendance à la hausse de la régionalisation de l'immigration. La majorité des régions, dont la région de la Capitale-Nationale, a atteint un sommet historique. À l'échelle du Québec, la dernière année écoulée a connu le plus fort taux d'accroissement migratoire international de la dernière décennie.

Par ailleurs, les données régionalisées disponibles à ce jour ne tiennent pas encore compte du fort accroissement migratoire international survenu entre juillet et décembre 2022. Durant cette période, le solde migratoire internationale a été plus élevé que sur toute la période 2021-2022¹⁰. Dans ce contexte, la prochaine mise à jour devrait donc révéler une hausse encore plus importante en 2022-2023.

Graphique 9 : Évolution du solde de migration internationale

RMR de Québec, 2011-2012 à 2021-2022, en nombre de personnes et en % du total



P : Préviation

Note : Mesuré entre le 1^{er} juillet d'une année et celui de l'année suivante

Source : Institut de la statistique du Québec, Migrations internationales et interprovinciales, 2023

Grâce à 2021-2022, cette croissance du solde de migration internationale se distingue de Montréal (TCAC = +3 %) et du reste du Québec (TCAC = +4 %). Si la croissance de l'immigration dans les dernières années est intéressante, son poids demeure très faible par rapport à d'autres RMR canadiennes. Avec 1,6 fois plus d'immigrants par habitant, Halifax est la région qui se rapproche le plus de Québec.

⁹ Statistique Canada, Recensement, 2023

¹⁰ Institut de la statistique du Québec, Le bilan démographique du Québec, 2023

Tableau 2 : Poids de l'immigration permanente dans la population

RMR comparable, 2021, en % de la population totale

Québec	Halifax	Ottawa	Montréal	Winnipeg	Edmonton	Calgary	Vancouver	Toronto
6,7	11,2	23,9	24,3	25,4	26,0	31,5	41,8	46,6

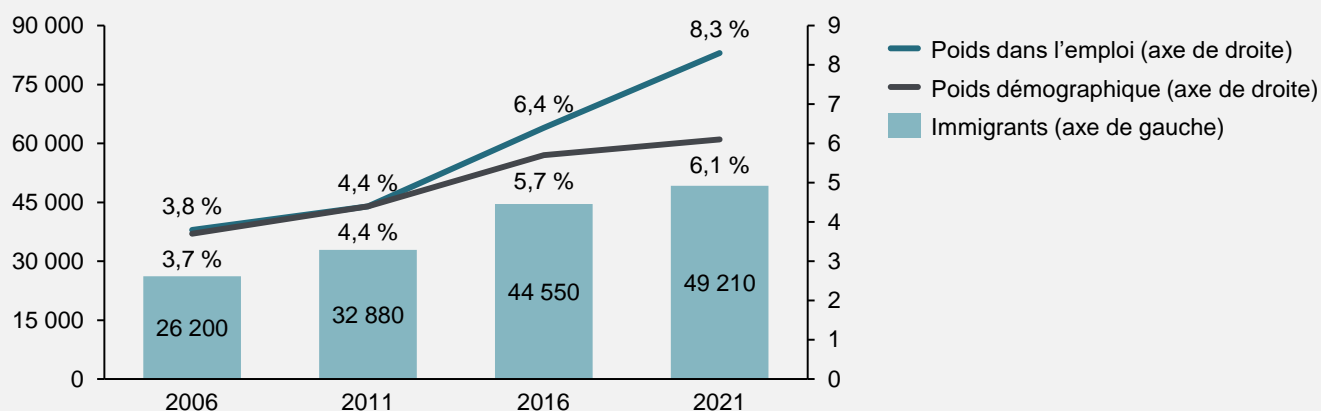
Source : Statistique Canada, Statut d'immigrant et période d'immigration selon le genre et l'âge, 2023

Par ailleurs, la participation au marché du travail chez les immigrants reçus est à la hausse depuis déjà quelques années. Les immigrants occupent 8,3 % des emplois en 2021 alors qu'ils représentent 6,1 % de la population en situation d'activité (15 ans et plus) de Québec. Ils sont ainsi plus actifs sur le marché du travail que les natifs et ont un impact de plus en plus important sur l'équilibre du marché de l'emploi.

C'est aussi pour la CCIQ une démonstration que les immigrants à Québec s'intègrent bien au marché de l'emploi et à notre société, et que la capacité de notre économie à en accueillir davantage est encore très importante.

Graphique 10 : Nombre et part de l'immigration active dans la population et l'emploi

RMR de Québec, 2006-2021, en nombre et en %



Source : Statistique Canada (Recensement), 2023

Finalement, le taux de rétention des immigrants ayant choisi la région métropolitaine de Québec comme destination ne se compare pas avantageusement à celui d'autres RMR. Toutefois, différentes caractéristiques socioéconomiques individuelles, comme l'âge, le sexe, la région d'origine et la connaissance du français peuvent avoir un impact important sur ce taux. À titre d'exemple, le taux de rétention des immigrants connaissant le français est de 74,0 % après cinq ans et de 72,1 % après dix ans chez la cohorte arrivée en 2010.

De manière générale, les plus grandes villes du pays ont un taux de rétention supérieur. Cette tendance est souvent liée aux possibilités économiques réelles ou perçues. On peut donc croire que le contexte du marché de travail actuel devrait avoir un effet positif sur l'évolution du taux de rétention au cours des prochaines années.

Tableau 3 : Taux de rétention des immigrants*RMR comparable, admis en 2010, en % du nombre total*

RMR	Après 5 ans (2015)	Après 10 ans (2020)
Edmonton	84,4	82,1
Toronto	84,4	80,7
Calgary	83,7	80,8
Vancouver	83,1	80,5
Montréal	80,0	78,1
Winnipeg	77,0	72,9
Ottawa	70,6	69,3
Hamilton	66,1	63,0
Québec	63,1	58,5
Halifax	59,1	50,2
Autres		
Canada	86,3	84,7
Québec	84,3	82,9

Source : Statistique Canada, *Mobilité des immigrants déclarants selon les régions métropolitaines de recensement et l'année d'imposition, 2023*

Des avantages à l'immigration

L'immigration peut exercer une influence considérable sur la performance économique des pays et villes d'accueil. Cet impact positif est documenté dans plusieurs études académiques, mettant en évidence des aspects tels que l'augmentation de la productivité, le soutien à la croissance démographique, l'innovation et l'entrepreneuriat. La CCIQ adhère à ces analyses.

Les immigrants, en particulier ceux en âge de travailler et issus de l'immigration économique, contribuent à la croissance économique en augmentant la taille et la productivité de la main-d'œuvre. En plus de pourvoir les postes vacants, ils apportent des compétences et des connaissances diverses qui peuvent stimuler la productivité.

Les résultats issus de la littérature varient en fonction des méthodologies et des hypothèses utilisées par les chercheurs. Certains constats généraux peuvent tout de même être effectués. Une revue du sujet effectué par la National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine en 2017¹¹ relevait que :

- L'impact principal généralement reconnu est une expansion de l'économie du pays d'accueil, incluant de la main-d'œuvre ;

- Les effets par habitant sont toutefois moins prévisibles. Une injection de travailleurs supplémentaires peut affecter négativement certains éléments de l'économie, tandis que d'autres pourraient en bénéficier ;
- La direction et l'ampleur des effets dépendent de plusieurs facteurs, tels que la taille et la vitesse de l'afflux, les compétences des travailleurs nés à l'étranger par rapport à ceux nés dans le pays, et la manière dont d'autres facteurs de production s'ajustent ;
- Compte tenu de la complexité des mécanismes par lesquels l'immigration façonne l'économie, il n'est pas surprenant que les études empiriques offrent une gamme d'estimations concernant l'impact sur les salaires et l'emploi. Une variété de techniques a été utilisée pour évaluer l'effet de l'immigration, et toutes nécessitent certaines hypothèses pour faciliter l'inférence causale.

De façon plus spécifique, certaines études montrent que l'immigration a un impact positif sur les finances publiques des gouvernements. Une étude comparative réalisée par l'OCDE¹² et portant sur 25 pays occidentaux, dont le Canada, montre que les immigrants contribuent davantage, bien que marginalement, en taxes et impôts qu'ils en coûtent pour la couverture sociale, les soins de santé et

¹¹ National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine, 2017

¹² OCDE, 2021

l'éducation. L'étude identifie néanmoins certains facteurs clés qui assurent une contribution plus importante, soit :

- **L'âge** : Plus les immigrants sont des jeunes en âge de travailler plus, leur contribution fiscale est grande et durable.
- **Le niveau de qualification** : Les immigrants économiques hautement qualifiés payent d'avantage d'impôts et contribuent aux systèmes de sécurité sociale, tout en utilisant relativement moins de services publics.
- **Le type d'immigration** : les immigrants économiques ont une contribution fiscale plus positive à court terme que les immigrants issus de la réunification familiale ou les réfugiés.

Un autre facteur essentiel de la réussite de l'immigration concerne les programmes de soutien qui sont offerts par le pays d'accueil. Un rapport réalisé en 2017 par le German Institute for Economic Research¹³ démontre que des investissements accrus dans l'intégration des réfugiés auraient permis d'améliorer grandement les effets positifs de l'immigration sur l'économie et les finances publiques allemandes. La modélisation montre que :

- Sans investissement supplémentaire en intégration, l'arrivée d'une cohorte d'environ 240 000 réfugiés aurait entraîné un déficit de 31,5 G€ sur la période d'évaluation de 15 ans ;
- Des investissements supplémentaires en intégration d'environ 3,3 G€ auraient permis de réduire le déficit de 11,1 G€ sur 15 ans ;
- Ces investissements supplémentaires, en éducation et en formation professionnelle et linguistique, auraient eu comme effet d'augmenter le taux d'emploi et les revenus des réfugiés.

Cette étude montre l'importance d'offrir un soutien adapté à l'intégration des immigrants et encore plus particulièrement aux réfugiés et à ceux issus de la réunification familiale. Au Québec, l'importance de la connaissance du français est un facteur clé d'une intégration réussie. Les ressources qui y sont

allouées par les gouvernements doivent être conséquentes.

En outre, l'immigration peut aussi aider à combler les lacunes dans les compétences spécialisées et à soutenir les industries en croissance. Par exemple, dans les secteurs de la technologie et de la santé, les travailleurs immigrés jouent un rôle important en répondant à la demande de compétences en évolution rapide. Rappelons notamment que les immigrants représentent le quart des travailleurs du secteur de la santé au Canada¹⁴.

Soulignons, à ce titre, la flexibilité dont a fait preuve le gouvernement avec la mise en place du Programme spécial des demandeurs d'asile en période de COVID-19 ce qui a permis à plus de 3 200 demandeurs d'asile travaillant dans le secteur de la santé de s'établir de façon permanente au Québec

Finalement, les immigrants jouent un rôle crucial dans la stimulation de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Leur expérience diversifiée et leur point de vue unique peuvent conduire à des idées novatrices et de nouvelles approches en affaires. Une étude de 2023 réalisée par le *National Bureau of Economic Research*¹⁵ a montré que bien qu'il ne représente que 16 % des inventeurs américains, les immigrants produisent 23 % de l'innovation mesurée par les brevets et leurs valeurs économiques.

Au Canada, une étude similaire réalisée par Statistique Canada en 2020 a démontré que les entreprises appartenant à des immigrants étaient 8,6 % plus susceptibles de mettre en œuvre une innovation de produit et 20,1 % plus susceptibles de mettre en œuvre une innovation de procédés¹⁶.

En somme, l'immigration, lorsqu'elle est bien gérée, peut apporter une contribution significative à l'économie par le biais de l'augmentation de la productivité, de la stimulation de l'innovation et de l'entrepreneuriat, du comblement des lacunes en compétences et du soutien aux finances publiques.

¹³ DIW, 2017

¹⁴ Gouvernement du Canada, 2023

¹⁵ Bernstein et al., 2022

¹⁶ Ostrovsky., Y et Picot., G, 2020

Nos recommandations

En regard de ce qui a été exposé précédemment, notamment en ce qui concerne les priorités de nos membres, les défis du marché du travail et les avantages de l'immigration, nous soumettons sept recommandations. Nous espérons vivement qu'elles contribueront de manière constructive à la discussion et à la réflexion sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027. Notons que nombre de nos propositions rejoignent et complètent les orientations évoquées par le gouvernement dans son document de consultation.

1. Rehausser les seuils pour tenir compte des besoins de l'économie du Québec

Comme démontré, le Québec et la région de la Capitale-Nationale connaissent actuellement une situation de plein emploi associé à un taux de chômage se trouvant à un niveau plancher historique. Les données montrent que le marché de l'emploi actuel pourrait facilement accueillir un plus grand nombre de personnes immigrantes, particulièrement dans le contexte de vieillissement de la population et des nombreux postes qui seront à pourvoir avec les départs à la retraite.

En réponse à cette réalité, le gouvernement propose deux scénarios d'accueil pour les trois prochaines années, soit :

- **Le scénario 1** : Une augmentation graduelle du nombre de personnes immigrantes admises afin d'atteindre 60 000 admissions en 2027.
- **Le scénario 2** : Maintien des cibles d'immigration à 50 000 admissions annuelles entre 2024 et 2027.

La CCIQ est d'avis que le nombre annuel de nouveaux arrivants devrait avant tout être établi en fonction des besoins de l'économie du Québec et de la capacité à bien intégrer les immigrants au marché du travail. Considérant les réalités démographiques et le vieillissement de la population, aucun des deux scénarios d'accueil proposés ne permettra de résorber à court terme les pressions du marché de l'emploi du Québec et encore moins de ceux de la région de Québec.

Dans ce contexte, la CCIQ propose que les seuils, découlant de l'exercice de planification pluriannuelle, s'appuient sur une lecture objective des données probantes et des meilleures projections disponibles.

Par ailleurs, il devrait également être possible de revoir ces seuils à chaque exercice de révision annuel duquel découle la publication d'un Plan d'immigration annuel pour tenir des comptes de l'évolution des réalités économiques et démographiques.

Recommandation 1 : La CCIQ recommande au gouvernement de cibler l'accueil d'un minimum de 60 000 nouveaux arrivants par année dès 2024 et de prévoir la possibilité de réviser ce seuil en fonction des besoins du marché du travail et de la capacité d'accueil du Québec. Le gouvernement devrait également s'engager à intégrer à sa planification annuelle, une base de faits permettant à tous les acteurs, dont le milieu des affaires, de suivre l'adéquation entre l'immigration, les besoins du marché du travail et la capacité d'accueil.

2. Exclure les admissions au Programme de l'expérience québécoise, volet « Diplômés du Québec » des seuils

La CCIQ souhaite profiter de la consultation pour féliciter le gouvernement pour la réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) qu'il prévoit mettre en place prochainement. Cette initiative, qui permettra de faciliter le passage du statut temporaire au statut de résident permanent pour les étudiants étrangers diplômés du Québec ainsi que les travailleurs temporaires qualifiés, est bien accueillie par les milieux d'affaires. Ces candidats, pour la plupart jeunes et déjà établis au

Québec depuis plusieurs années, ont une contribution importante pour les entreprises de la région de Québec.

Dans le même esprit, l'ouverture dont le gouvernement fait preuve avec sa proposition visant à exclure les admissions au Programme de l'expérience québécoise (PEQ) des seuils d'immigration est reçue favorablement par la CCIQ. Considérant l'évolution des besoins en main-d'œuvre et la part de plus en plus importante des emplois hautement qualifiés et qualifiés, La CCIQ est d'avis que cette proposition devrait être privilégiée.

Comme démontré précédemment, environ 50 % des emplois à pourvoir au cours des prochaines années seront des emplois considérés comme hautement qualifiés alors que le nombre d'emplois moins qualifiés va diminuer. En incluant les étudiants étrangers diplômés du Québec aux seuils, le Québec se priverait automatiquement d'une main-d'œuvre qui sera en forte demande. Nous soulignons que les profils techniques devraient faire l'objet d'une attention particulière.

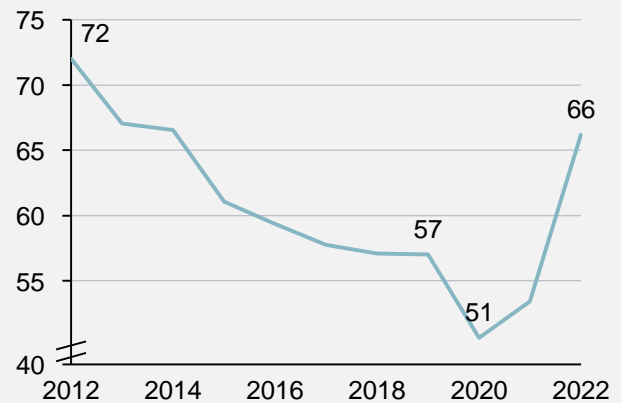
La présence de l'Université Laval et des établissements d'enseignement collégial sur le territoire constitue un atout majeur pour la région afin d'attirer et d'intégrer des étudiants étrangers qui pourront éventuellement occuper un emploi qualifié dans la région.

Recommandation 2 : La CCIQ recommande au gouvernement de retenir l'option B de son scénario 1 concernant les seuils, soit d'admettre en continu les personnes qui déposent une demande de résidence permanente à la suite de l'obtention d'un Certificat de sélection du Québec du PEQ volet « Diplômés du Québec ».

3. Accroître la part de l'immigration économique

En 2022, le Québec a accueilli 62 % d'immigrants économiques contre 38 % de réfugiés et de personnes issues du programme de réunification familiale. Toutefois, ce nombre n'est pas représentatif de la part constatée dans les dernières années alors qu'elle a été en constante diminution entre 2013 et 2020.

Graphique 11 : Part des immigrants économiques dans l'immigration permanente Québec, 2012-2022, en % du total



Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, 2023

L'immigration économique est celle qui contribue le plus positivement à la croissance du PIB et au marché du travail. Une récente étude économique réalisée par Desjardins confirme d'ailleurs que les immigrants économiques canadiens sont plus susceptibles d'occuper un emploi que les non-immigrants et que leurs revenus sont, depuis déjà plusieurs années, plus élevées que le revenu réel médian¹⁷.

La planification 2024-2027 doit s'assurer que cette part est plus importante. C'est par l'immigration économique que le gouvernement dispose de la capacité de prioriser une sélection de candidats dont le profil correspond le mieux au marché du travail et ainsi répondre aux importants besoins de main-d'œuvre. À ce chapitre, le gouvernement doit maintenir les efforts entrepris depuis 2018 et qui ont notamment résulté en la mise en place du portail Arrima et du système d'invitation par classement. Dans cette perspective, nous soutenons l'intention du gouvernement, énoncé dans son scénario 1, d'augmenter la cible de la catégorie d'immigration économique pour atteindre 70 % en 2027, sans quoi elle ne pourra répondre aux besoins en main-d'œuvre à long terme.

Recommandation 3 : La CCIQ recommande que le gouvernement adopte le principe proposé dans le cadre de son scénario 1, soit que toute augmentation des seuils soit entièrement dédiée à l'immigration économique.

¹⁷ Randall Bartlett, 2023

Cette façon de faire permettrait d'accroître la proportion d'immigrants économiques sans réduire le nombre absolu des autres catégories d'immigration. Le Québec pourra ainsi continuer de faire sa part en accueillant et en intégrant toutes les catégories d'immigrants.

4. Augmenter les efforts pour attirer et retenir des immigrants à Québec

La CCIQ reconnaît les efforts faits par le gouvernement pour améliorer la régionalisation de l'immigration depuis quelques années ainsi que la considération qui y est accordée dans cette consultation. Toutefois, la vaste majorité des nouveaux arrivants s'installe toujours dans la région de Montréal alors que des besoins économiques et démographiques se font sentir partout au Québec. Sur ce point, la CCIQ est parfaitement en accord avec l'affirmation du ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, selon laquelle il faudrait doubler le nombre d'immigrants.

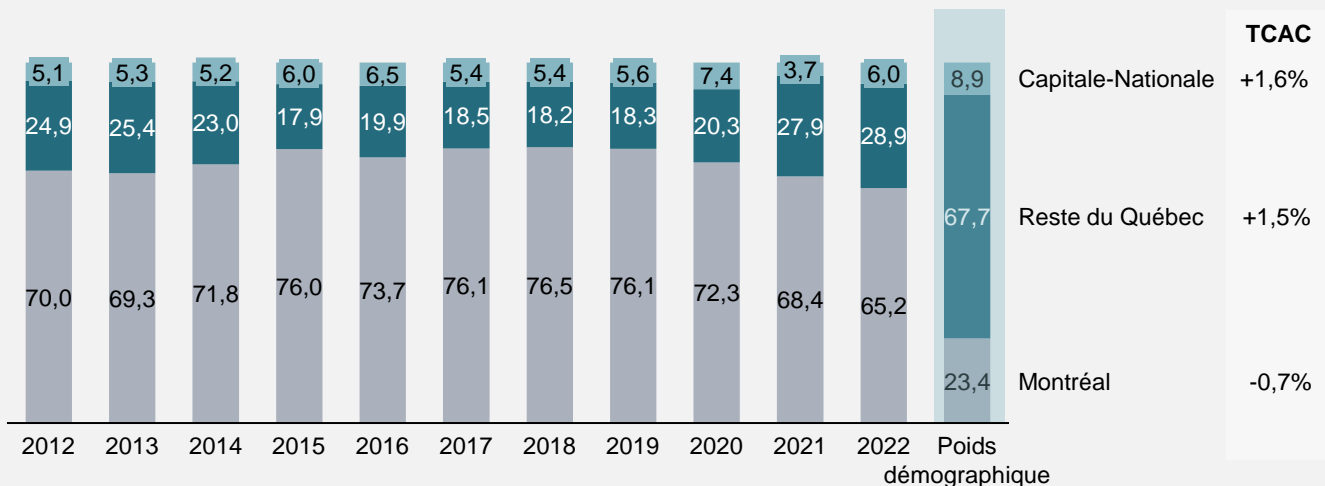
« Notre objectif est d'aller chercher notre poids démographique dans l'immigration au Québec [...] Il n'y a pas de raison pour qu'on n'y arrive pas. Il n'y a pas de raison pour qu'on ne double pas, dans la région de Québec, l'immigration temporaire, économique, de toutes natures. »

– Jonathan Julien ¹⁸

Comme démontré précédemment, la population immigrante pèse de plus en plus dans la démographie de la région allant jusqu'à représenter 6,7 % de la population en 2022. Toutefois, la part des nouveaux arrivants choisissant Québec comme destination projetée n'a progressé que très faiblement depuis 10 ans, passant d'une part de 5,1 % en 2012 à 6,0 % en 2022 et encore loin du poids démographique de la région de 8,9 % en 2022. À titre comparatif, la région administrative de Montréal, qui pèse pour un peu plus de 23 % de la population du Québec, accueille plus de 65 % des immigrants. Le même phénomène s'observe également quant aux étudiants étrangers. En 2019-2020, Montréal regroupait 72 % des effectifs d'étudiants internationaux du réseau collégial et plus de 62 % des étudiants universitaires (excluant l'UQAM). De son côté, la Capitale-Nationale ne comptait que 3 % des étudiants collégiaux et 9,3 % pour l'Université Laval¹⁹.

Graphique 12 : Répartition des immigrants selon la région projetée de destination

Région administrative, 2012-2022, en % du total



Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, 2023

¹⁸ Olivier Bossé, 2023

¹⁹ Ministère de l'Enseignement supérieur, 2021

La ville de Québec et ses alentours possèdent de nombreux atouts qui contribuent à attirer et retenir les nouveaux arrivants. En effet, la qualité de vie dans la région de Québec représente l'un de ses principaux avantages. Les familles bénéficient d'un environnement sécuritaire et d'un marché immobilier relativement abordable. La proximité avec les espaces naturels permet aux citoyens de profiter des bienfaits de la nature tout en restant proches de chez eux.

D'un point de vue économique, Québec présente à la fois stabilité et potentiel de croissance. Au cours des dix dernières années, la composition de son économie est restée relativement stable. La région de Québec se distingue également par la présence de grappes spécialisée en sciences de la vie, technologie de la santé, alimentations et nutriments, secteur de la finance et de l'assurance ainsi que dans les technologies de l'information et l'optique photonique. De plus, la région développe une expertise croissante dans les secteurs d'avenir tels que les technologies propres. Les centres de recherche et les institutions d'enseignement (universités et collèges) stimulent l'innovation et soutiennent l'émergence de nouveaux secteurs porteurs.

Afin d'assurer une meilleure rétention des immigrants ayant choisi la région de Québec comme destination, le gouvernement, la communauté des gens d'affaires et les acteurs de la société civile devront s'assurer de travailler de concert pour faire valoir les atouts de la Capitale-Nationale. À cet effet, la CCIQ s'est engagée à « Déployer les atouts de Québec » à travers six initiatives structurantes :

- Développer le rationnel « pourquoi Québec » et en faire la promotion ;
- Organiser des événements hors Québec afin de faire connaître les dynamiques économiques de Québec ;
- Encourager les modèles coopératifs d'études au collégial et à l'université ;
- Adapter les compétences enseignées pour répondre au futur du travail ;
- Faire rayonner les membres de la CCIQ issus de la diversité pour faire la promotion de Québec ;
- Mettre en valeur des pratiques inspirantes d'attraction et de rétention de travailleurs d'expérience.

Recommandation 4 : La CCIQ recommande au gouvernement la mise en place de mesures spécifiques pour assurer une augmentation de la part d'immigrants choisissant Québec comme destination et leur rétention.

À titre d'exemple, le gouvernement pourrait envisager :

- La création de programmes spécifiques soutenant la promotion du rationnel « pourquoi Québec » ;
- Une bonification de l'aide offerte par le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration ;
- Un soutien financier supplémentaire pour les missions de recrutement et de prospection initiée par les acteurs économiques de la région ;
- Mettre davantage à profit les entreprises et les acteurs économiques de la région relativement à l'établissement des besoins de main-d'œuvre à court et moyen terme ;
- Stimuler et encourager la synergie entre les milieux scolaires, les immigrants et la communauté d'affaires de Québec.

5. Améliorer le soutien aux entreprises et mieux faire connaître l'aide déjà existante

La CCIQ et ses membres reconnaissent les efforts mis en place par le MIFI depuis quelques années afin de développer et d'améliorer son offre de services offerts aux entreprises et aux personnes immigrantes, notons par exemple :

- La création du Portail employeur qui permet aux entreprises de chercher et d'entrer en relation avec des immigrants dont le profil correspond à leurs besoins ;
- La création récente de Francisation Québec qui est responsable de conduire et gérer l'action gouvernementale en matière de services d'apprentissage du français, notamment en entreprises ;
- Le déploiement d'un réseau de conseillers en immigration régionale à travers la Direction régionale de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches ;
- La mise en place d'Accompagnement Québec.

Pour assurer le succès de cette planification pluriannuelle, il est impératif que le gouvernement s'engage davantage auprès des entreprises de la région, augmente ses efforts de sensibilisation et s'assure que ses différents programmes soient connus. À cette fin, la CCIQ offre son entière collaboration pour faciliter le maillage et profiter des synergies déjà existantes entre les organismes voués au développement économique et les entreprises de Québec.

Par ailleurs, la CCIQ est d'avis que l'accroissement de la connaissance du français chez les personnes immigrantes est un point essentiel de leur intégration à la société québécoise, mais que celle-ci ne devrait pas constituer une barrière à l'entrée. Dans les milieux hors de la métropole, tout immigrant souhaitant s'intégrer à sa société d'accueil devra inévitablement apprendre le français. La création de Francisation Québec est vue comme une bonne chose par la CCIQ, pourvu que l'organisation dispose des budgets conséquents pour répondre aux nouvelles exigences de français.

Recommandation 5 : La CCIQ recommande au gouvernement de déployer davantage de ressources humaines et financières afin d'informer et de soutenir les entreprises de la région de Québec relativement aux défis que peuvent représenter l'accueil et l'intégration et la rétention des personnes immigrantes en milieu de travail.

6. Poursuivre et élargir le traitement simplifié du Programme des travailleurs étrangers temporaires

Même si cette consultation sur la planification des seuils concerne uniquement l'immigration permanente, la CCIQ ne peut faire abstraction de l'importance de plus en plus grande de la contribution de l'immigration temporaire pour les entreprises et l'activité économique régionale.

Entre les mois de juillet 2021 et 2022, le solde net des résidents non permanents dans la RMR de Québec a atteint tout près de 2 800 individus, soit 34 % du solde migratoire international total. Ces résidents qui se divisent entre les catégories de travailleurs, étudiants et personnes en attente d'une décision de demande d'asile constituent, dans le contexte de rareté de main-d'œuvre et de compétition internationale pour les talents, un bassin de candidats de choix pour les employeurs de la région.

À ce chapitre, le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) administré conjointement par les deux gouvernements a permis à plus de 35 200 travailleurs étrangers temporaires²⁰ de contribuer au marché du travail. Les avancées découlant de l'entente du 4 août 2021 entre Québec et Ottawa a permis d'assouplir plusieurs éléments du PTET à l'avantage des entreprises comme :

- L'élargissement de la liste des professions admissible au processus simplifié ;
- L'exemption des exigences d'affichage et de démonstration des efforts de recrutement pour certaines professions ;
- L'augmentation de la limite de travailleurs étrangers temporaires par lieu de travail de 10 % à 20 % pour certains secteurs.

²⁰ Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Consultation publique 2023 : La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027, 2023

En plus de s'assurer de renouveler cette entente, le gouvernement pourrait s'en inspirer et envisager certains assouplissements relativement à l'exigence de réalisation d'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT). Cette exigence complexifie, alourdit et augmente le coût d'embauche des travailleurs étrangers temporaires.

Recommandation 6 : La CCIQ recommande au gouvernement de s'assurer du renouvellement de l'entente du 4 août 2021 avec le gouvernement fédéral avant son échéance au 31 décembre 2023. Le gouvernement devrait également exiger un élargissement des professions et de la limite de travailleurs par lieu de travail en fonction des besoins du marché du travail. Finalement, le gouvernement pourrait prévoir des assouplissements supplémentaires relativement à la dispense d'EIMT pour les professions qui ne sont pas admissibles au traitement simplifié.

7. Simplifier et accélérer les processus d'immigration

Le partage des responsabilités québécoises et fédérales en immigration, bien que nécessaire afin d'assurer une immigration et une intégration respectueuse du caractère distinct de la nation québécoise, tend à parfois complexifier et allonger le processus pour certaines catégories d'immigration. À titre d'exemple, le délai de traitement par le fédéral d'une demande de résidence permanente pour un travailleur qualifié est de six mois ailleurs au Canada, alors qu'elle est de 20 mois pour ceux voulant s'installer au Québec.

Tableau 4 : Parcours typique d'un immigrant du Programme régulier des travailleurs qualifiés



Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2023

Ces délais entraînent des conséquences importantes quant à l'attractivité et la compétitivité du Québec par rapport aux provinces canadiennes. De plus, ces attentes prolongent les sentiments d'anxiété et d'incertitude pouvant être vécue par les demandeurs, mais également par les entreprises qui les parrainent le cas échéant.

Un rapport de l'Institut du Québec paru en 2022²¹ s'est penché sur la question des délais administratifs et notait que ces derniers sont majoritairement attribuables au temps que le gouvernement fédéral met à traiter les aspects dont ils sont responsables, comme les vérifications reliées à la santé, à la sécurité et aux normes fédérales. Par ailleurs, un mémoire déposé par IRCC dans le cadre d'une contestation judiciaire²² faisait état de plusieurs problèmes ayant entraîné un important retard, dont l'impossibilité d'accéder physiquement au bureau de Sydney au début de la pandémie et le fait que les demandes concernant les travailleurs québécois étaient, jusqu'à récemment, encore en format papier.

Dans ce contexte, nous n'avons d'autre choix que de déplorer la situation actuelle et de demander aux gouvernements de mettre en place tous les efforts nécessaires pour remédier à la situation. À ce titre, la CCIQ soutient l'orientation 6 proposée par le gouvernement dans le cadre de cette consultation et qui vise à garantir un traitement des demandes de sélection et de résidence permanente des travailleurs qualifiés dans un délai de 12 mois.

Recommandation 7 : La CCIQ recommande au gouvernement de s'engager davantage à réduire les délais administratifs et la complexité de certains processus et programmes d'immigration, dont ceux en lien avec l'immigration économique. Reconnaisant qu'il s'agit d'une responsabilité partagée entre les deux paliers de gouvernement et qu'une part importante des délais est de responsabilité fédérale, la CCIQ s'attend à une collaboration accrue entre les deux instances responsables.

²¹ Diallo., D, Homsy., M et Savard., S, 2022

²² Romain Schué, 2022

Bibliographie

Bernstein, S., Diamond, R., Jiranaphawiboon, A., Mcquade, T et Pousada, B., (2022). *The Contribution of High-Skilled Immigrants to Innovation in the United States*, National Bureau of Economic Research. [En ligne], <https://www.nber.org/papers/w30797> (Page consultée le 16 juillet 2023)

Chambre de commerce et d'industrie de Québec, (2022). *Vision 2035 : Rassembler pour créer*, [En ligne], <https://cci.quebec.ca/vision-2035/> (Page consultée le 13 juillet 2023)

Conference board du Canada, (2023). *Gross Domestic Product at Basic Prices*. [Données en ligne], <http://conferenceboard.ca/> (Page consultée le 18 juillet 2023)

DIW, (2017). *Refugee Integration : A Worthwhile Investment*, Economic Bulletin of February 2, 2017. [En ligne], https://www.diw.de/en/diw_01.c.551792.en/nachrichten/refugee_integration_a_worthwhile_investment.html (Page consultée le 17 juillet 2023)

Gouvernement du Canada, (2023). *L'immigration, ça compte pour les soins de santé*. [En ligne], <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/campagnes/immigration-ca-compte/assurer-croissance-canada/sante.html> (Page consultée le 13 juillet 2023)

Diallo., D, Homsy., M et Savard., S, (2022). *Portrait de l'immigration au Québec : L'intégration économique à la hausse... mais les besoins aussi*. Institut du Québec. [En ligne], <https://institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2019/05/201905-IDQ-SEUILS-IMMIGRATIONS.pdf> (Page consultée le 26 juillet 2023)

El-Assal., K, Fields., D, Homsy., M, Savard., S et Scarfone., S, (2019). *Seuils d'immigration au Québec : analyse des incidences démographiques et économique*, Institut du Québec. [En ligne], <https://institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2019/05/201905-IDQ-SEUILS-IMMIGRATIONS.pdf> (Page consultée le 26 juillet 2023)

Institut de la statistique du Québec, (2023). *Caractéristique du marché du travail, données désaisonnalisées, régions administratives et ensemble du Québec*, [Données en ligne], https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/caracteristiques-marche-travail-donnees-desaisonnalisees-regions-administratives-ensemble-quebec#tri_es=8 (Page consultée le 13 juillet 2023)

Institut de la statistique du Québec, (2023). *Le bilan démographique du Québec*. [Données en ligne], <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bilan-demographique-quebec-edition-2023.pdf> (Page consultée le 20 juillet 2023)

Institut de la statistique du Québec, (2023). *Migrations internationales et interprovinciales - Régions métropolitaines de recensement (RMR)*. [Données en ligne], <https://statistique.quebec.ca/fr/document/migrations-internationales-et-interprovinciales-region-metropolitaine-de-recensement-quebec> (Page consultée le 13 juillet 2023)

Institut de la statistique du Québec, (2023). *Population et structure par âge et sexe – Régions métropolitaines de recensement (RMR)*. [Données en ligne], <https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-rmr-regions-metropolitaines-de-recensement> (Page consultée le 20 juillet 2023)

Institut de la statistique du Québec, (2022). *Projections de population – Régions administratives et régions métropolitaines (RMR)*. [Données en ligne], <https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-population-regions-administratives-et-regions-metropolitaines-rmr> (Page consultée le 20 juillet 2023)

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, (2023). *Vérifier les délais de traitement*. [En ligne], <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/demande/verifier-delais-traitement.html> (Page consultée le 1 août 2023)

Léger, (2023). *Priorités de développement pour la zone économique métropolitaine, Sondage exclusif auprès des gens d'affaires de la région de Québec*. [En ligne], https://site-cciq.storage.googleapis.com/uploads/20230621101309/Rapport-Leger_CCIQ_JCCQ_VdeQ.pdf (Page consultée le 20 juillet 2023)

Ministère de l'Enseignement supérieur, (2021). *Les étudiants internationaux à l'enseignement supérieur : Portrait statistique*, [En ligne], http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Ministere/acces_info/Statistiques/Statistiques_ES/Portrait-stat-etudiants-internationaux.pdf (Page consultée le 31 juillet 2023)

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, (2022). *État d'équilibre du marché du travail à court et moyen terme - Diagnostics pour 500 professions*. [En ligne], <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4486490> (Page consultée le 24 juillet 2023)

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, (2023). *Recueil de statistiques sur l'immigration au Québec, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration*. [En ligne], https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/BRO_Consultation_PlanificationImmigration.pdf (Page consultée le 17 juillet 2023)

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction régionale de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, (2023). *Plan d'action régional 2022-2023*. [En ligne], https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-action-regionaux/PAR-4_DRCNCA_2022-2023.pdf (Page consultée le 25 juillet 2023)

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, (2023). *Admission de personnes immigrantes au Québec*. [En ligne], <https://www.quebec.ca/gouv/ministere/immigration> (Page consultée le 17 juillet 2023)

National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine, Panel on the Economic and Fiscal Consequences of Immigration, (2017). *The economic and fiscal consequences of immigration*. [En ligne], <https://nap.nationalacademies.org/catalog/23550/the-economic-and-fiscal-consequences-of-immigration> (Page consultée le 17 juillet 2023)

OCDE, (2021). *International Migration Outlook 2021*, Éditions OCDE, Paris. [En ligne], <https://doi.org/10.1787/29f23e9d-en>.

Olivier Bossé, (2023). *Julien veut doubler l'immigration dans la région de Québec*, Le Soleil [En ligne], <https://www.lesoleil.com/2023/02/28/julien-veut-doubler-limmigration-dans-la-region-de-quebec-b9da764b61fd94efd3608cb8837dbc75/> (Page consultée le 25 juillet 2023)

Ostrovsky., Y et Picot., G, (2020). *Innovation au sein des entreprises appartenant à des immigrants au Canada*, Statistique Canada, Direction des études analytiques : documents de recherche. [En ligne], <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2020009-fra.htm> (Page consultée le 14 juillet 2023)

Randall Bartlett, (2023). *Quel est le nombre idéal de nouveaux arrivants au Canada ?*, Desjardins – Études économiques. [En ligne], <https://www.desjardins.com/content/dam/pdf/fr/particuliers/epargne-placements/etudes-economiques/canada-immigration-17-juillet-2023.pdf> (Page consultée le 17 juillet 2023)

Romain Schué, (2022). *Pourquoi des délais aussi longs dans les dossiers d'immigration au Québec ?*. Radio-Canada. [En ligne], <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1879543/immigration-canada-quebec-delais-residence-permanente> (Page consultée le 16 juillet 2023)

Statistique Canada, (2022). *Tableau 36-10-0468-01 : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par région métropolitaine de recensement (RMR)*. [Données en ligne], <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610046801> (Page consultée le 13 juillet 2023)

Statistique Canada, (2023). *Tableau 14-10-0325-01 : Postes vacants, employés salariés, taux de postes vacants et moyenne du salaire offert selon les provinces et territoires, données trimestrielles non désaisonnalisées.* [Données en ligne], <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410032501> (Page consultée le 13 juillet 2023)

Statistique Canada, (2023). *Tableau 43-10-0022-01 : Mobilité des immigrants déclarants selon les régions métropolitaines de recensement et l'année d'imposition.* [Données en ligne], <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=4310002201> (Page consultée le 13 juillet 2023)

Statistique Canada, (2023). *Tableau 98-10-0347-01 : Statut d'immigrant et période d'immigration selon le genre et l'âge : Canada, provinces et territoires.* [Données en ligne], <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810034701> (Page consultée le 13 juillet 2023)